

# Bilan d'activité positif de la Caisse des Ecoles

**L**E conseil d'administration de la Caisse des Ecoles s'est réuni le vendredi 31 octobre. Il avait à examiner diverses questions relatives aux fournitures scolaires, à l'extension des cantines, au bilan définitif du fonctionnement des colonies de vacances pour l'année 1958.

## UN AVENANT DE 900.000 frs POUR LES FOURNITURES SCOLAIRES.

Sur le premier point, un avenant de 900.000 frs a été adopté pour achat de livres scolaires.

Les prévisions pour la rentrée de 1958 ont été largement dépassées. Les effectifs en augmentation, surtout ceux des collèges nécessitent des dépenses supplémentaires. D'autre part, les hausses de prix constantes en matière de librairie ont toujours des répercussions fâcheuses sur les budgets.

De toute manière ce ne sont pas les enfants des classes primaires, ni les étudiants de nos collèges qui doivent supporter les conséquences de la hausse. Ils auront en mains tous les ouvrages nécessaires à leurs études.

Pour ne citer qu'un exemple : les élèves des classes de 1re et 2e Moderne auront en mains dans quelques jours, un troisième ouvrage d'Italien. Ils avaient déjà une grammaire italienne, une « littérature » ; un 3e ouvrage comportant des exercices spéciaux de préparation au baccalauréat leur sera attribué.

Nous pourrions citer des exemples analogues en ce qui concerne l'enseignement de « l'Anglais » ou des Sciences.

## EXTENSION DES CANTINES SCOLAIRES AUX ECOLES DES PLAINES ET E.-RE-NAN.

La discussion au conseil d'ad-

ministration a porté également sur le problème des repas complets. On sait que dans son plan de réalisations la Caisse des Ecoles envisage de l'étendre à tous les établissements scolaires au fur et à mesure des possibilités (aménagement de locaux, achat de matériel, emploi de personnel, etc...).

Les conditions de fonctionnement se réalisent à l'Ecole des Plaines ainsi qu'au groupe E.-Renan (primaire en maternelle).

Il sera donc procédé prochainement à l'ouverture de ces cantines. Et pour la somme de 80 frs les enfants éloignés de l'école pourront prendre un repas substantiel et échapper aux soucis de leurs parents pour la journée entière.

## LES DIRECTEURS DES COLONIES DE VACANCES SE FELICITENT DE L'AIDE PRECIEUSE DE LA MUNICIPALITE.

Le problème des colonies de vacances a été longuement discuté. Il a été procédé à l'examen des rapports de fonctionnement des directeurs de colonies. Tous se sont félicités de la bonne marche des choses.

## UN BILAN PUISSAMMENT ELOQUENT.

Le contingent a été beaucoup important qu'en 1957. Plus de 800 inscriptions avaient été enregistrées. Au départ 750 colons se sont présentés soit 90 de plus que l'année précédente.

Les colonies nouvelles de Vernoux (Ardèche) et du Touvet (Isère) ont fonctionné à la satisfaction générale.

Les buts recherchés par la Caisse des Ecoles et la Municipalité, à savoir le développement physique, la santé des enfants, leur sécurité, leurs activités de plein air, l'alimentation abondante et saine, tout cela a été réalisé dans les meilleures conditions.

Les directeurs de colonies se félicitent tous dans leur rapport de l'aide précieuse que leur apporte la Municipalité, du bon accueil des populations des départements d'implantation de nos colonies.

Ils adressent toutefois un reproche amical aux familles et leur recommandent de ne pas envoyer de colis ou des sommes d'argent souvent excessives. Les enfants ne manquent de rien. Ils n'ont pas l'occasion de dépenser beaucoup d'argent.

Nous reviendrons sur ces questions au cours de la préparation des colonies prochaines.

Les rapports du personnel infirmier ont été très rassurants dans l'ensemble. Pas de maladies sérieuses, pas d'accidents graves. Comme toujours, et le contraire serait « anormal », des maux de gorge à signaler, quelques foyers ou égratignures. Le personnel d'infirmier a fait tout son devoir. Il n'a pas été « débordé » et c'est tant mieux !

Dans tous les domaines du fonctionnement des colonies, des progrès incessants se réalisent. Le personnel de direction a été digne de tous éloges ; l'encadrement composé surtout d'étudiants, d'instituteurs et institutrices, de moniteurs et de monitrices diplômés ou stagiaires a donné satisfaction à de rares exceptions près.

Le personnel de service s'est dépensé avec dévouement comme à l'ordinaire. Quant au personnel du bureau des écoles il a été comme toujours largement à la hauteur de sa tâche.

Le conseil d'administration adresse à tous des compliments et souhaite retrouver les mêmes bonnes volontés pour la campagne de 1959.

Les dépenses de fonctionnement ont fait l'objet d'une longue discussion.

Nous donnons ici quelques chiffres qui édifieront la population sur l'ampleur des efforts consentis par la Caisse des Ecoles et la Municipalité qui en demeure le principal bienfaiteur.

## 27.160 JOURNEES DE VACANCES POUR UNE DEPENSE DE 17.178.536 FRs.

Les 750 colons représentent 27.160 journées. Le prix de journée pour les dépenses d'alimentation a varié de 262 à 375 frs. Ce prix varie naturellement suivant l'âge des enfants et suivant la contrée.

Au total les seules dépenses d'alimentation se sont élevées à 8.652.896 frs. A cela il a fallu ajouter les dépenses de personnel avec charges sociales, le transport, les achats de matériel, etc...

Ces dernières dépenses s'élèvent à 8.525.640 frs. On peut maintenant chiffrer à 17.178.536 frs le total général des dépenses.

Si l'on divise cette somme par le nombre de journées (27.160) on obtient naturellement le prix de revient moyen par jour et par enfant qui est de 632 francs. Ce qui porte à  $632 \times 36 = 22.750$  francs le prix de revient moyen d'un enfant pour la durée du séjour.

Sur cette somme de 22.750 frs, les familles des colons versent seulement 7.000 frs (8.000 frs pour les adolescents).

En sorte que la Caisse des Ecoles de La Seyne permet aux travailleurs de bénéficier d'im-

portants avantages.

Sans l'aide considérable de la Municipalité, il est certain qu'une œuvre aussi utile que les Colonies de Vacances ne serait pas viable.

## PARENTS, LAIQUES, DOIVENT NOUS AIDER PAR LEUR SOLIDARITE.

De grosses difficultés apparaissent déjà pour l'organisation de la campagne des colonies 1959. La Ligue de l'Enseignement a réclamé avec force l'an dernier une augmentation de l'aide financière de l'Etat. Elle demandait que la subvention par journée-enfant soit portée de 40 à 100 francs, ce qui n'est pas excessif. Aucun compte n'a été tenu de cette revendication si justifiée. Comment les choses se passeront-elles en 1959 ? Il est trop tôt pour le dire mais on peut augurer qu'elles ne seront pas simples surtout si les milliards s'en vont de plus en plus en fumée !

Les Seynois devront surtout compter sur leur Municipalité, sur la Caisse des Ecoles qui mettront tout en œuvre pour continuer et améliorer sans cesse l'œuvre des colonies de vacances.

Mais nous appelons aussi à la solidarité de tous les parents, de tous les amis de l'Ecole laïque.

Qu'ils rejoignent toujours plus nombreux les rangs de notre organisation forte de 2.600 adhérents. Qu'ils la rendent toujours plus agissante et nous gagnerons alors tous ensemble la bataille de la jeunesse au plein air.

Le conseil d'administration a évoqué également le problème de la formation des moniteurs et monitrices seynoises. Des dispositions ont été prises pour assurer le fonctionnement des cours qui commenceront bientôt.

En résumé, cette séance de travail a été excellente.

Une prochaine réunion fixera le bilan d'ensemble des réalisations pour l'année qui s'achève ainsi que l'ensemble des réalisations pour celle qui vient.

La bonne volonté de tous, le soutien actif de la population sont à la base des succès futurs que nous souhaitons tous.

**M. AUTRAN.**

Vice-président de la Caisse des Ecoles.

P.S. — Les sous-titres sont de la rédaction.